

---

# Opencirculation Documentation

*Release 1.0.0*

**openMairie**

October 24, 2012



# CONTENTS

<b>1</b>	<b>Utilisation</b>	<b>3</b>
1.1	Les principes . . . . .	3
1.2	Créer un arrêté . . . . .	3
1.3	Créer un tronçon . . . . .	6
1.4	Créer une édition d'arrêté . . . . .	12
1.5	Créer un ayant Droit . . . . .	14
<b>2</b>	<b>Paramétrage</b>	<b>17</b>
2.1	Saisir une destination . . . . .	17
2.2	Saisir un élément de bible . . . . .	18
2.3	Saisir une famille . . . . .	19
2.4	Saisir le filaire . . . . .	20
2.5	Saisir un périmètre . . . . .	21
2.6	Saisir un rivoli . . . . .	22
2.7	Saisir une adresse postale . . . . .	23
2.8	Saisir les panneaux . . . . .	24
<b>3</b>	<b>Traitement</b>	<b>25</b>
3.1	Mettre le registre à 1 . . . . .	25
3.2	Désarchiver un arrêté . . . . .	25
3.3	Destruction des arrêtes temporaires . . . . .	25
3.4	L'arrêté général . . . . .	26
<b>4</b>	<b>Intégration</b>	<b>27</b>
4.1	Les principes d'une application composite . . . . .	27
4.2	Les vues sur des bases internes ou externes . . . . .	28
4.3	Le flux geo-rss . . . . .	28
4.4	Le flux WMS . . . . .	29
4.5	Les widgets . . . . .	29
<b>5</b>	<b>Indices and tables</b>	<b>31</b>
<b>6</b>	<b>Contributeurs</b>	<b>33</b>



Créé dans le cadre de la mise en oeuvre du SIG communautaire de l'ACCM (Arles camargue crau montagnette) opencirculation a pour but de gérer les arrêtés municipaux.

Ce document a pour but de guider les développeurs et les utilisateurs dans la prise en main du projet.

Il est proposé un premier chapitre permettant la prise en main d'openCirculation.

Dans un deuxième chapitre, il est proposé de décrire le paramétrage de l'application afin de personnaliser votre application openCirculation et l'adapter à votre organisation.

Le troisième chapitre décrit les traitements spécifiques à openCirculation.

Enfin le quatrième chapitre est consacré aux principes d'intégration avec d'autres applications afin de constituer des applications composites (mashup) :

- intégration dans le SIG en utilisant les API google, API bing, API osm,
- integration par l'intermédiaire de vue

Bonne lecture et n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques à l'adresse suivante : [contact@openmairie.org](mailto:contact@openmairie.org) !

Cette création est mise à disposition selon le Contrat Paternité-Partage des Conditions Initiales à l'Identique 2.0 France disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-sa/2.0/fr/> ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.



# UTILISATION

Nous vous proposons dans ce chapitre d'utiliser opencirculation après avoir décrit les principes de l'application.

## 1.1 Les principes

OpenCirculation a pour but de gérer les arrêtés municipaux de circulation.

Les arrêtés se construisent en 3 étapes :

Il faut saisir les informations de base : le nom de l'arrêté, le numéro, la rue principale de l'arrêté, et enfin la destination. (saisie de l'arrêté)

Il faut ensuite associer aux tronçons les familles (élément de circulation). (saisie des tronçons)

Les tronçons sont des points sur la voie, des morceaux de voie, voire des zones où s'appliquent l'arrêté.

Enfin, il s'agit de créer l'arrêté à l'aide de la bible en construisant le texte : visa et articles. (saisie de l'édition arrêté)

Les arrêtés temporaires peuvent être associés à un ayant droit (souvent l'entreprise prestataire faisant le déménagement ou les travaux).

## 1.2 Créer un arrêté

Il est proposé ici de décrire la première étape.

Vous accédez au tableau des arrêtés permanents par : arrêté -> arrêté permanent

Application → Arrête

**Arrête permanente**

[Afficher la recherche avancée](#)

Rechercher  Utilisation de \* pour zones de saisie; A/D peut correspondre à l'ABCD. Par défaut \* est ajouté au début et à la fin des recherches.

Recherche Vider le formulaire

1 - 15 enregistrement(s) sur 177 Page 1/12

	arrête	numéro	objet	départ	destination	archive
<a href="#">+</a>	7533	2012.0053	AVENUE VICTOR HUGO - 'ARRÊT MINUTE' - Destination permanente - Réglementation du stationnement	01/09/2012	réglementation du stationnement	Non
<a href="#">+</a>	7532	2012.0052	RUE CLARION - Sens unique de circulation - Destination permanente - Réglementation de la circulation	01/09/2012	réglementation de la circulation	Non
<a href="#">+</a>	6812	2011.1011	SALIN DE GIRAUD - RUE DE L'ARDOUVINE - Stop - Destination permanente - Réglementation de la circulation	01/09/2012	réglementation de la circulation	Non
<a href="#">+</a>	6811	2011.1010	RUE JOSEPH RIPERT - Limitation de vitesse à 30 km/h - Destination permanente - Réglementation de la circulation	01/09/2012	réglementation de la circulation	Non
<a href="#">+</a>	6778	2011.0979	SALIN DE GIRAUD - RUE DES PLUMIERS - Destination permanente - Réglementation de la circulation	01/09/2012	réglementation de la circulation	Non
<a href="#">+</a>	6748	2011.0949	RUE CAMILLE FLAMMARION - Stationnement réserve G.L.G.L.C. - Destination permanente - Réglementation du stationnement	01/09/2012	réglementation du stationnement	Non
<a href="#">+</a>	6698	2011.0898	PLACE DU CABARET NEUF - Destination permanente - Réglementation du stationnement	01/09/2012	réglementation du stationnement	Non
<a href="#">+</a>	6697	2011.0898	PLACE SAINT BLAISE ET IMPASSE DES MOURGUES - Destination permanente - Réglementation du stationnement	01/09/2012	réglementation du stationnement	Non
<a href="#">+</a>	6671	2011.0872	DOMINIQUE MORRA-Cédez le Passage - Destination permanente - Réglementation de la circulation	01/09/2012	réglementation de la circulation	Non
<a href="#">+</a>	6670	2011.0871	RUE DES COURLIS - STATIONNEMENT INTERDIT - Destination permanente - Réglementation du stationnement	01/09/2012	réglementation du stationnement	Non
<a href="#">+</a>	6641	2011.0842	RUE DU QUATRE SEPTEMBRE - Modification arrêté n° 2008.0933 - Destination permanente - Réglementation de la circulation	01/09/2012	réglementation de la circulation	Non
<a href="#">+</a>	6640	2011.0935	RUE DU GRAND PRIEURE - Modification arrêté n° 2011.0841 - Destination permanente - Réglementation de la circulation	01/09/2012	réglementation de la circulation	Non
<a href="#">+</a>	6612	2011.0613	ANCIEN CHEMIN DE FONTVIELLE - Destination permanente - Réglementation du stationnement et de la circulation	01/09/2012	réglementation de la circulation	Non
<a href="#">+</a>	6511	2011.0812	GIRATOIRE BACHAGA SAID BOUALEM - Sens unique de circulation - Destination permanente - Réglementation de la circulation	01/09/2012	réglementation de la circulation	Non
<a href="#">+</a>	6610	2011.0911	ANCIEN CHEMIN DE FONTVIELLE - Limitation de vitesse - Destination permanente - Réglementation de la circulation	01/09/2012	réglementation de la circulation	Non

openCirculation Version 1.0.0rc1 om 4.3.0-dev | Documentation | openMairie.org

En cliquant sur le “plus”, vous créez un nouvel arrêté

En choisissant un arrêté dans la liste vous accédez à sa fiche :

Application → Arrête → 7533 2012.0053

**Arrête permanente** Voie\_entiere Entre\_adresse Entre\_croisement Adresse Croisement Secteur

7533 No 2012.0053 du 11/01/2012

**nvoli**  
AVE VICTOR HUGO 4/60

**objet**  
réglementation du stationnement  
AVENUE VICTOR HUGO - 'ARRÊT MINUTE' - Destination permanente - Réglementation du stationnement

début : 01/09/2012

**arrête**

archive Non

fichier

[Retour](#)

[Modifier](#)  
[arrête](#)  
[Supprimer](#)  
[Edition](#)  
[copie](#)  
[registre](#)

openCirculation Version 1.0.0rc1 om 4.3.0-dev | Documentation | openMairie.org

Le formulaire de saisie suivant s’affiche en lançant l’action “modifier”

Application → Arrête → 7533

**Arrête permanente** Voie\_entiere Entre\_adresse Entre\_croisement Adresse Croisement Secteur

\* 7533 No 2012.0053 du 11/01/2012

**nvoli**  
AVE VICTOR HUGO 4/60

**objet**  
réglementation du stationnement  
AVENUE VICTOR HUGO - 'ARRÊT MINUTE' - Destination permanente - Réglementation du stationnement

début : 01/09/2012

archive

fichier

[Modifier l'enregistrement de la table : 'Arrête'](#) [Retour](#)

openCirculation Version 1.0.0rc1 om 4.3.0-dev | Documentation | openMairie.org

En insertion (ajout), si vous ne saisissez pas de numéro, le numéro est automatiquement implémenté sous le format : AAAA.Numero d'ordre.

Le champ rivoli est la rue concernant l'arrêté qui sera repris automatiquement dans l'objet et qui sera proposé lors de la création de tronçons. Vous pourrez alors substituer d'autres rues si votre arrêté concerne plusieurs rues.

Le champ objet est mis à jour automatiquement si la case à côté de destination est cochée:

Il est concaténé dans le champ objet après validation : la destination , le paramètre objet\_permanent de la table om\_parametre, la rue (rivoli) qui concerne l'arrêté. (Pour l'arrêté temporaire, le paramètre est objet\_temporaire).

La date de début va définir le début effectif de l'arrêté.

Le champ archive verrouille la mise à jour de l'arrête. L'arrêté se désarchive par le traitement de désarchivage (voir traitement)

Un champ fichier permet de télécharger un arrêté permanent. (cette option n'existe pas pour les arrêtés temporaires)

Pour les arrêtés temporaires, il est proposé en supplément :

- une date fin qui termine l'application de l'arrêté
- des champs heure début et fin
- un ayant droit

La fiche de l'arrêté temporaire est la suivante :

The screenshot shows the 'Arrête temporaire' (Temporary Traffic Sign) form in the Opencirculation application. The form is titled '7936 No 2012.0036 du 24/09/2012' and includes the following fields:

- Arrete\_temporaire**: Navigation tabs for 'Voie\_entree', 'Entree\_adresse', 'Entree\_croisement', 'Adresse', and 'Croisement'.
- 7936 No 2012.0036 du 24/09/2012**: Sign number and date.
- archive**: Non
- rivoli**: RUE VINCENT DINDY 4805
- objet**: Déménagement  
RUE VINCENT DINDY - Destination temporaire - Déménagement "copie 2012.0034"
- dates**: debut: 01/09/2012  
heure\_debut  
fin:  
heure\_fin
- ayant droit**: SOGEBAT CONSTRUCTION 65 AV ANTOINE LAURENT 84700 SORGUES 728
- amcto**: Action button.
- Modifier**, **amcto**, **Supprimer**, **Edition**, **copie**: Action buttons on the right.
- Retour**: Back button at the bottom left.

Footer: openCirculation Version 1.0.0rc1 em 4.3.0-dev | Documentation | openMairie.org

Le formulaire de saisie d'un arrêté temporaire est le suivant :

Application → Arrête → 7936

Arrete\_temporaire Voie\_entiere Entre\_adresse Entre\_croisement Adresse Croisement

\* 7936 No 2012.0036 du 24/09/2012

rvoil archive

RUE VINCENT DINDY 4805

objet

Déménagement

RUE VINCENT DINDY - Destination temporaire - Déménagement \*copie 2012.0034\*

autres

date: 01/09/2012

heure\_debut

fin

heure\_fin

Modifier\_date

ayant droit

SOGEBAT CONSTRUCTION 65 AV ANTOINE LAURENT 84700 SORGUES 728

Modifier l'enregistrement de la table : 'Arrete' Retour

openCirculation Version 1.0.0rc1 em 4.3.0-dev | Documentation | openMairie.org

Dans le formulaire, une case à cocher (modifier\_date) permet de recopier les dates et horaires sur les tronçons dans le cas où vous avez recopié un autre arrêté.

En effet, il est possible de recopier les arrêtés temporaires qui reviennent chaque année : fête de la musique, fériá ...

Il est proposé maintenant de passer à la phase 2 de la saisie des arrêtés

## 1.3 Créer un tronçon

Il s'agit maintenant de déterminer le périmètre d'application de l'arrêté en définissant les tronçons.

Créer un tronçon a une double utilité :

- cela permet d'automatiser la création des articles de l'arrêté en établissant un lien entre tout ou partie d'une rue et une famille

(un règlement de circulation / stationnement)

- cela permet de construire une géométrie de manière automatique.

Cette géométrie ne peut se construire que si opencirculation accède à un filaire de voirie (tronçons de rue reliés entre eux) et à un adressage postal. (voir paramétrage et intégration)

Cette géométrie peut être :

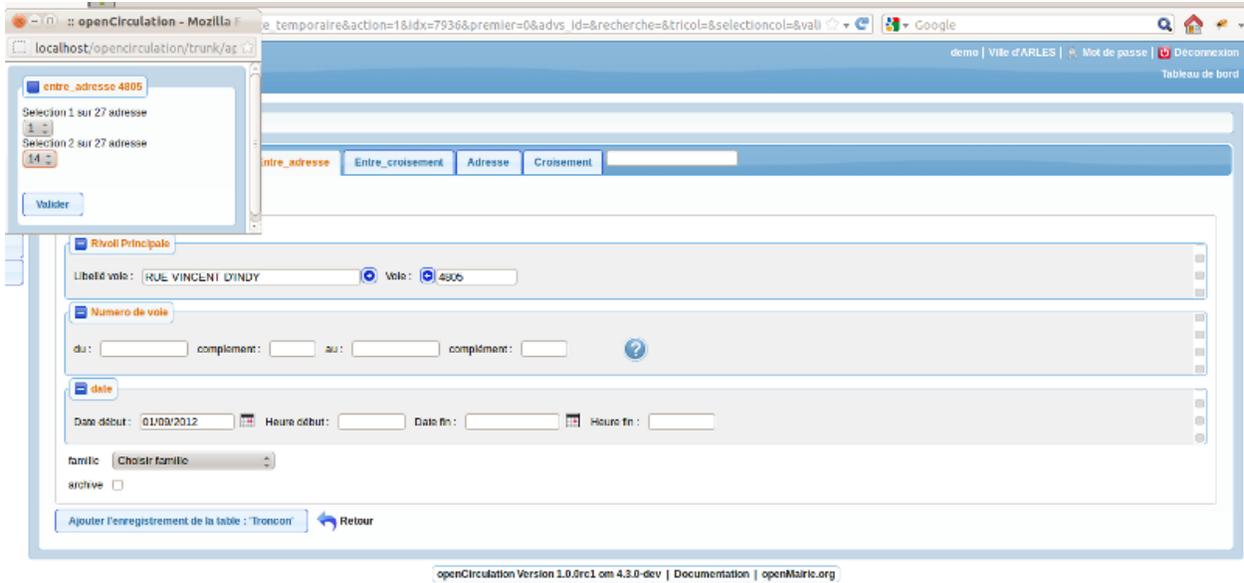
une ligne définie par

- une voie entière
- un tronçon entre 2 adresses d'une même rue projetées sur le filaire
- un tronçon entre 2 croisements dans une même rue

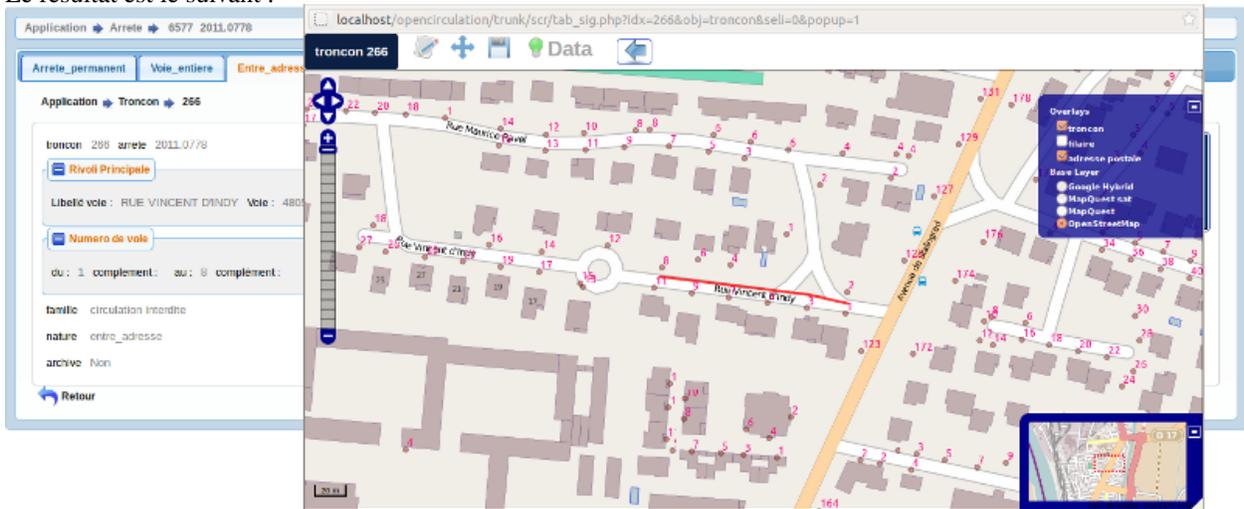
un point défini par :

- une adresse dans une rue projetée sur le filaire
- un croisement



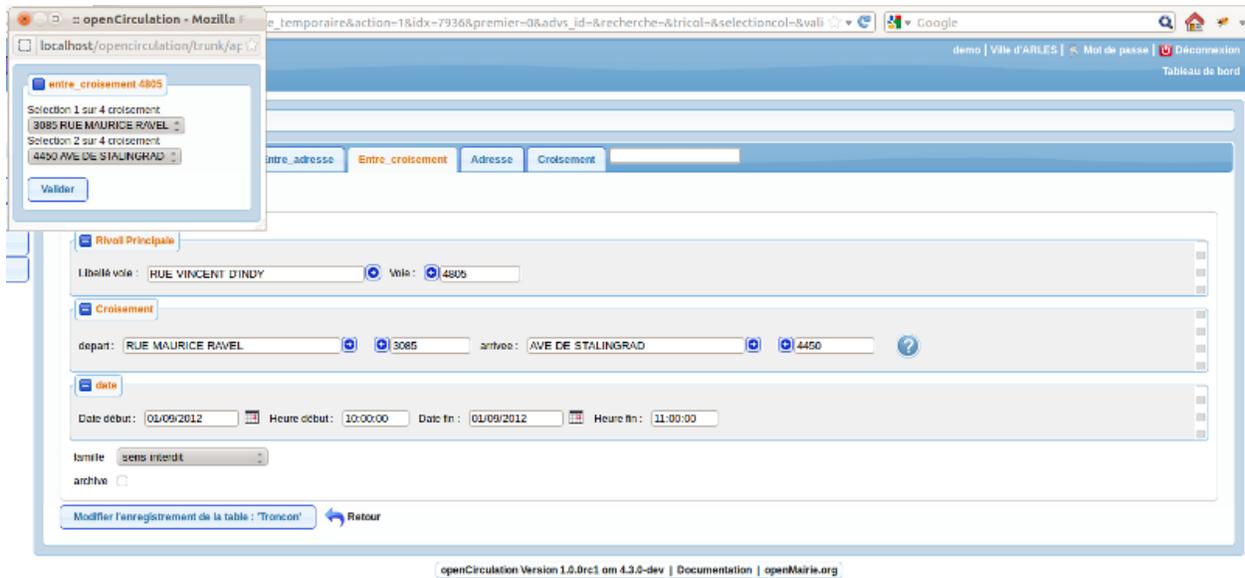


Le résultat est le suivant :

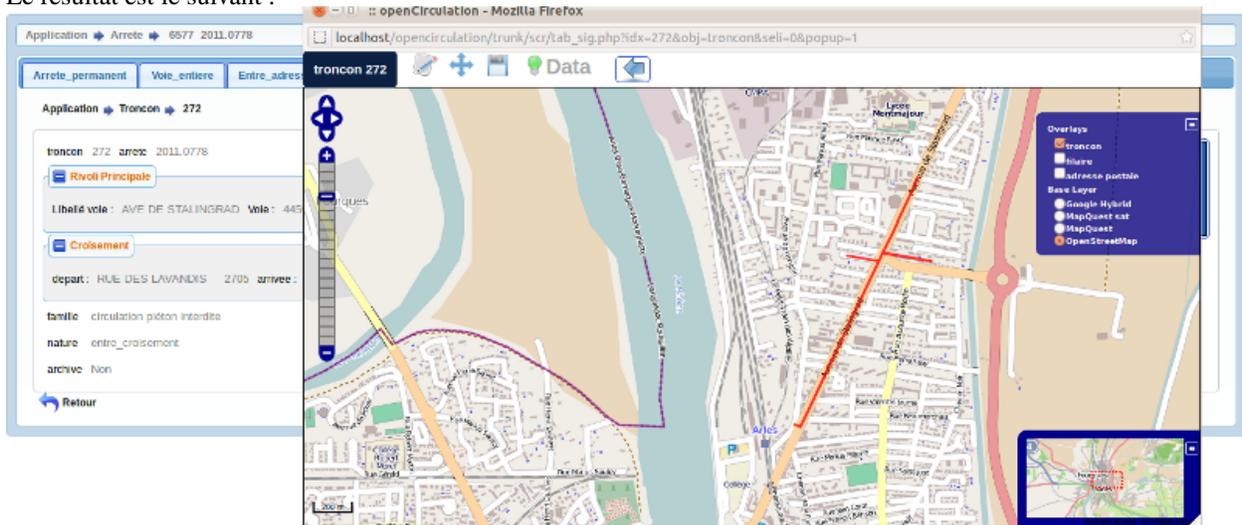


### 1.3.3 Entre 2 croisements

En définissant 2 croisements dans la voie et la famille, un troncon sera défini géométriquement en appuyant sur le bouton (?)

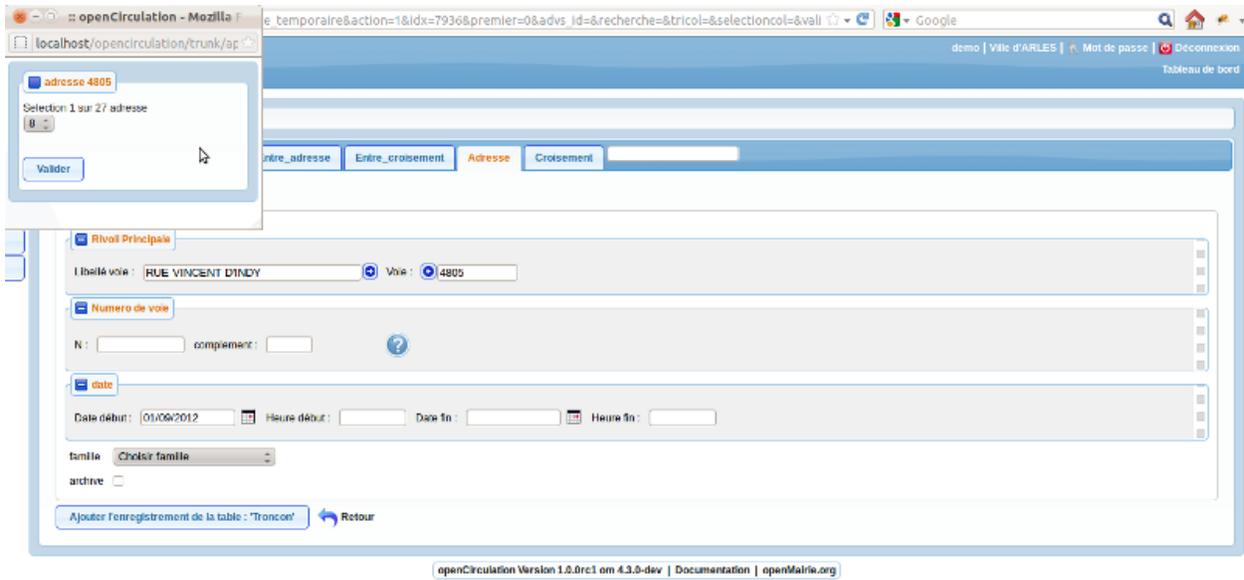


Le résultat est le suivant :

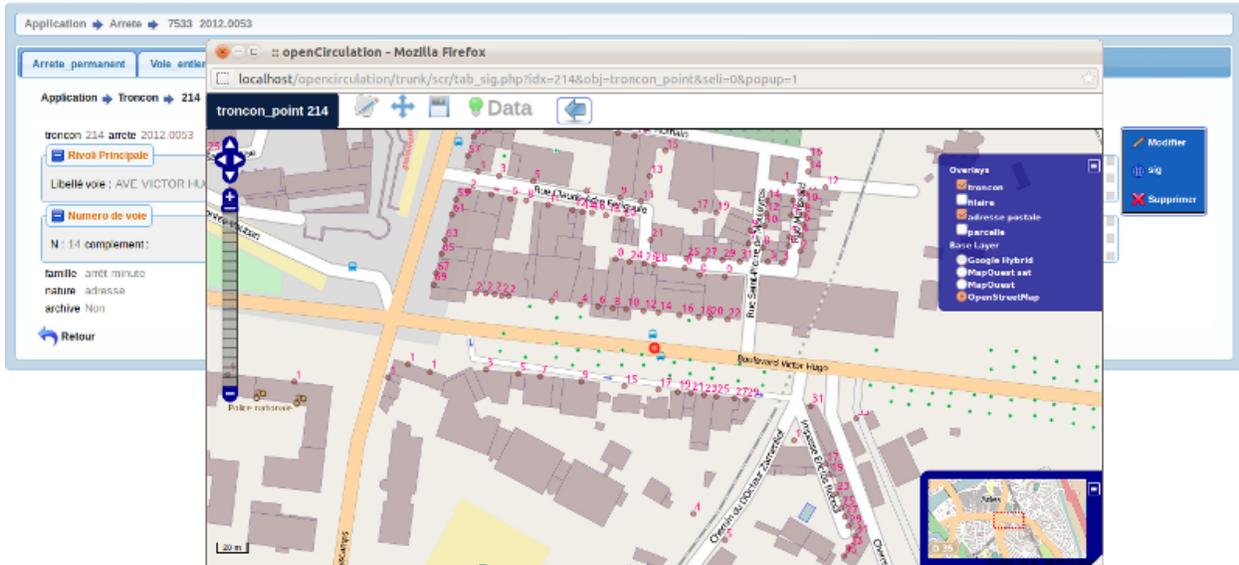


### 1.3.4 A une adresse

En définissant une adresse dans la voie et la famille, un point sera défini géométriquement en appuyant sur le bouton (?)

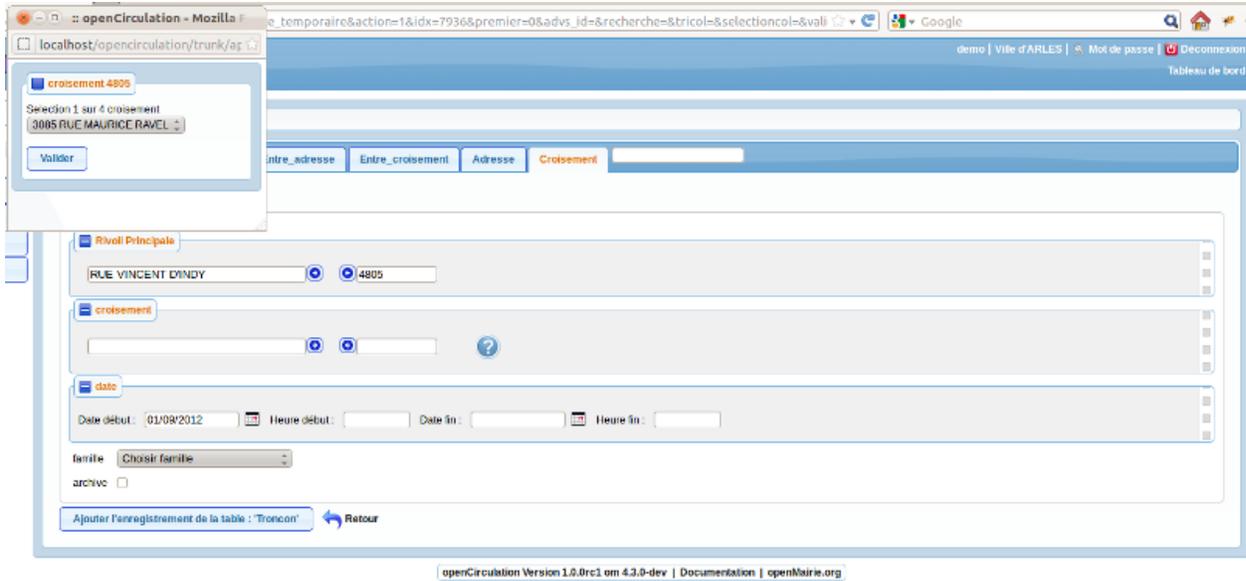


Le résultat est le suivant

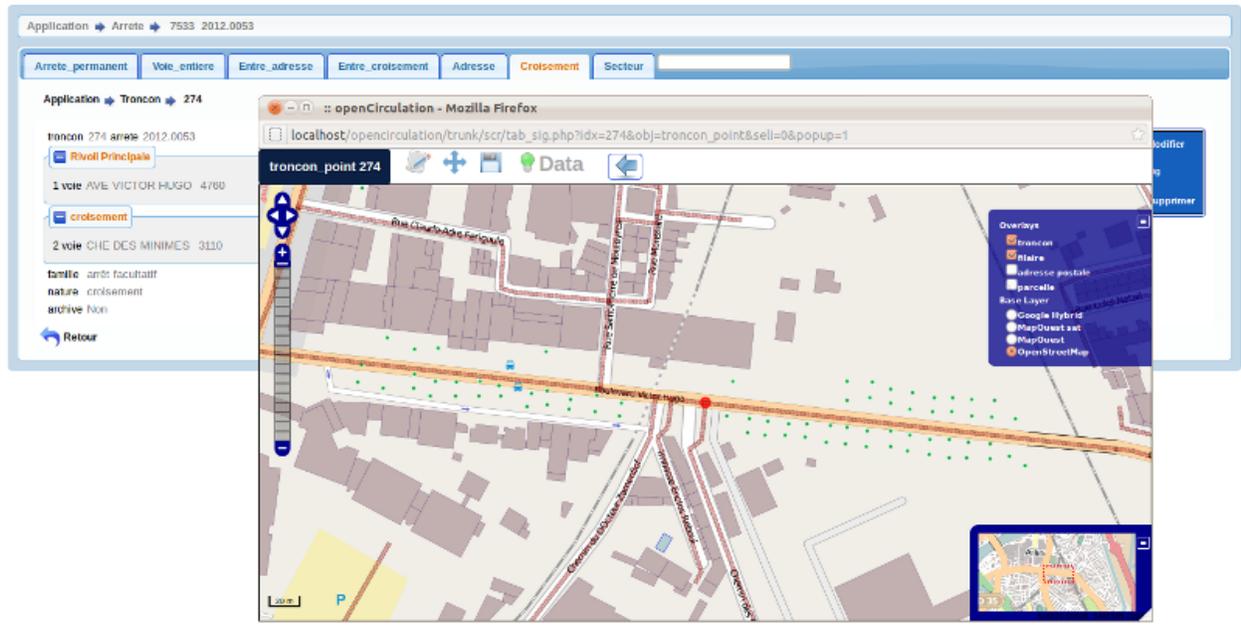


## 1.3.5 A un croisement

En définissant un croisement dans la voie et la famille, un point sera défini géométriquement en appuyant sur le bouton (?)

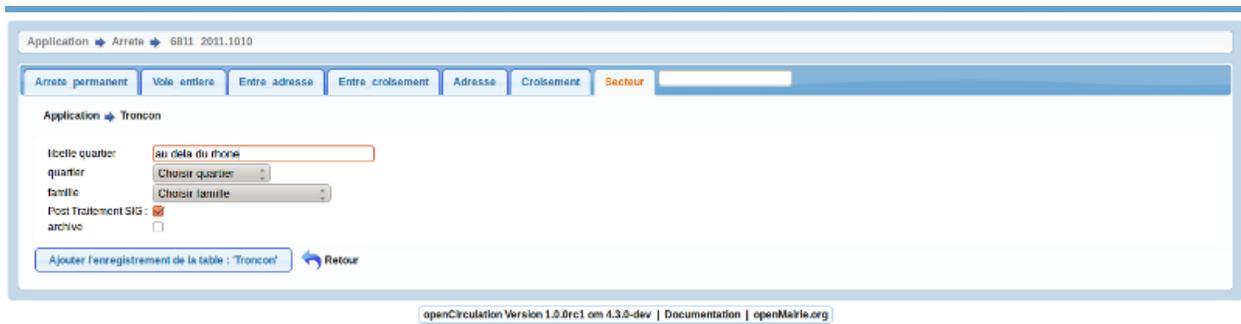


Le résultat est le suivant :

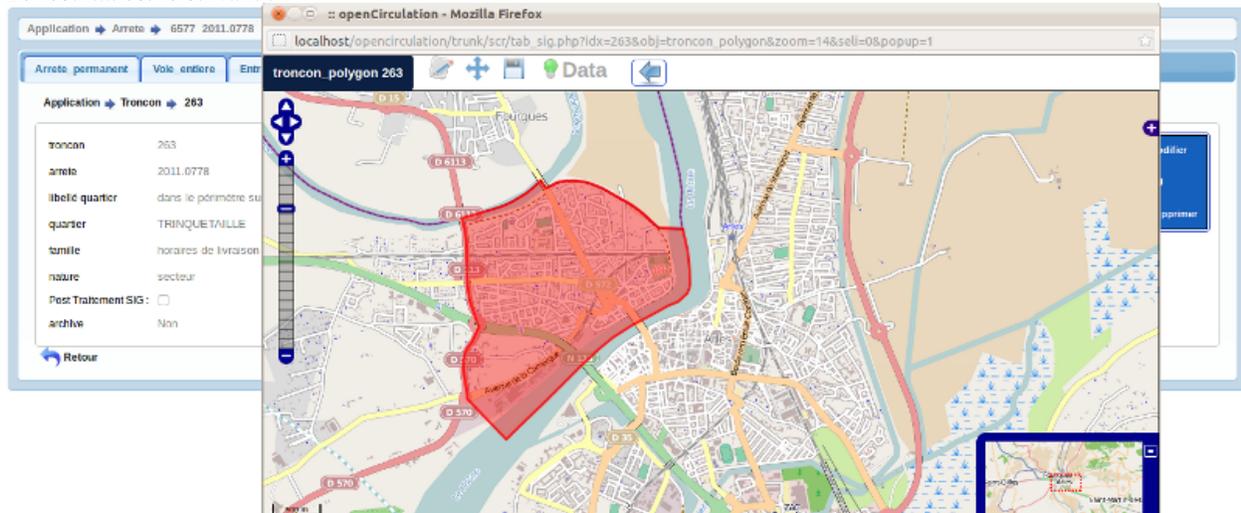


### 1.3.6 Un secteur

En définissant le périmètre et la famille, un polygone sera défini en post traitement (qui doit être coché) Le post traitement est coché par défaut en ajout.



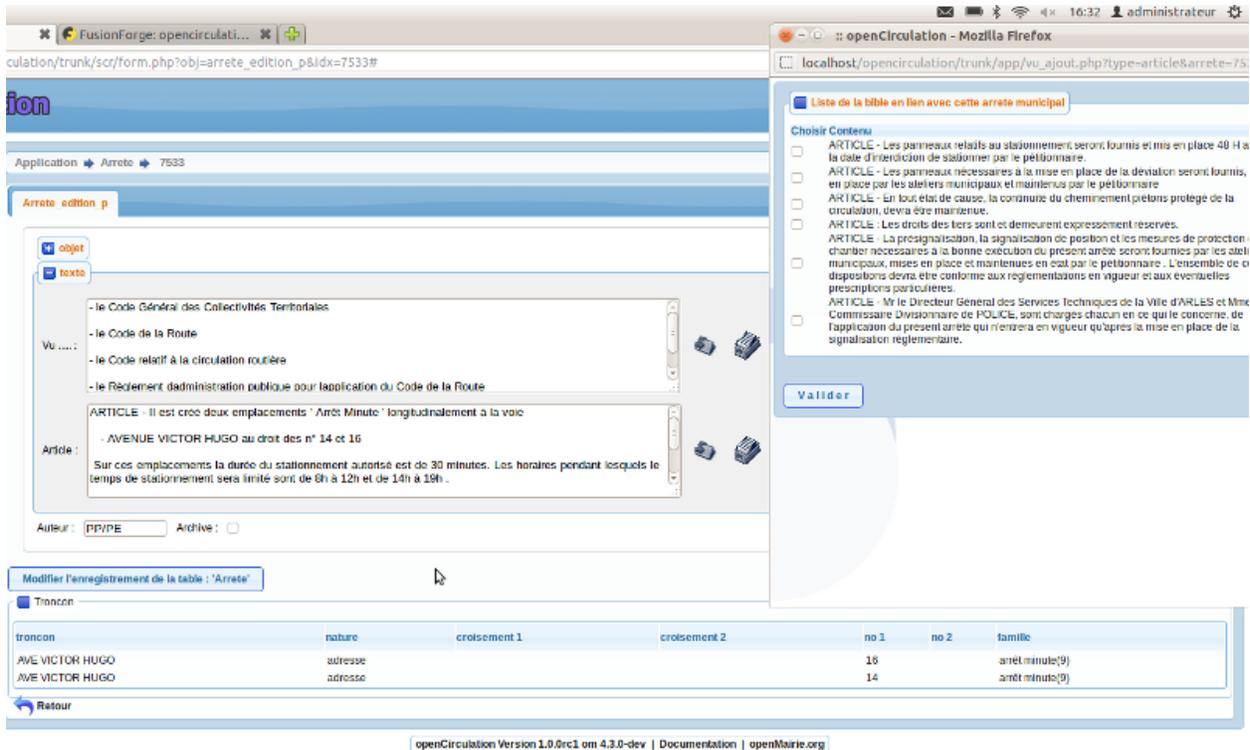
Le résultat est le suivant :



## 1.4 Créer une édition d'arrêt

Nous arrivons à la 3ème étape préalable à l'édition d'un arrêt.

Il vous est proposé le formulaire suivant (avec affichage de la bible manuelle):



Vous pouvez modifier :

- l'objet
- les initiales de l'auteur (variable om\_parametre par défaut)

L'arrêté se compose de 2 textes :

- vu : prendra en compte le visa des textes et les "considérant"
- article : qui prend en compte les articles de l'arrêté.

Vous avez 2 boutons d'accès à la bible pour chaque zone "vu" et "article"

Le premier bouton met en oeuvre les morceaux de texte automatisés dans la bible (voir paramétrage)

Le deuxième bouton vous permet d'accéder de manière manuelle à la bible suivant la destination de l'arrêté en cours. Cliquez sur les zones "bible" que vous voulez voir dans l'arrêté et celles-ci s'inséreront suivant l'ordre paramétré dans la bible.

Il est important de noter que le bouton automatique d'article va rechercher aussi les tronçons correspondants à l'arrêté et les insérer avec un article par famille suivant le paramétrage de famille. (les tronçons apparaissent dans le tableau dessous)

Enfin, les articles seront numérotés lors de l'édition et apparaissent de la manière suivante "ARTICLE :)" sans numéro dans le texte (Compatibilité de récupération de données avec GESTAR)

Il est affiché ci-dessous en appuyant sur l'action édition (icône pdf) dans la fiche de consultation ou dans la liste des arrêtés un exemple d'arrêté temporaire :



Arrêté n° 2012.0036  
PP/SS

Objet RUE VINCENT D'INDY - Destination temporaire - Déménagement \*copie 2012.0034\*

LE MAIRE DE LA VILLE D'ARLES

W

- le Code Général des Collectivités Territoriales
- le Code de la Route
- le Code relatif à la circulation routière
- le Règlement d'administration publique pour l'application du Code de la Route
- l'arrêté inter ministériel du 24 novembre 1967 sur la signalisation routière modifié par les arrêtés subséquents

**ARRETE**

ARTICLE 1 : La circulation de tous véhicules s'effectuera en sens unique

- Du 01 Septembre 2012 à 10:00:00 jusqu'au 01 Septembre 2012 à 11:00:00 RUE VINCENT D'INDY dans le sens de circulation RUE MAURICE RAVEL vers AVE DE STALINGRAD

En mairie le, 24/09/2012  
par délégation  
Le Premier Adjoint  
.....

## 1.5 Créer un ayant Droit

L'ayant droit est une personne morale ou physique concernée par un ou plusieurs arrêtés municipaux temporaires.

La liste des ayants droits est accessible dans le menu par arrêté -> ayant droit

Ayantdroit				
		Tous		Recherche
121 - 135 enregistrement(s) sur 786		Page 9 / 53		
	Ayantdroit	Raison Sociale	Adresse	Ville
	666	BERTHIER	24, RUE COPERNIC	ARLES
	665	LES JARDINS DE PROVENCE	CHEMIN DE LA BAISSÉ DES MOURGUES	ARLES
	664	DEMENAGEMENT DCE	65, AVENUE JANVIER PASSERO	MANDELIEU
	663	INRAP	24, AVENUE DE LA GRANDE BEGUDE BAT 3	VENELLES
	662	SARL CAMARGUE COMMUNICATION	CLOS JOURDAN - QUARTIER GIMEAUX	ARLES
	661	SARL BERTET	CARRIERE DE COTE NEUVE	MAS THIBERT
	660	Entreprise Generale de Provence	12, ACTIPÔLE - BT C 7 RUE G DE FLOTTE	MARSEILLE
	659	CLUB S.A MR MARIOLLE ETIENNE	203, PARC DE L ESCAPADE AV PAUL JULLIEN	LE THOLONET

Le formulaire suivant permet de modifier l'ayant droit :

Application ▶ Ayantdroit ▶ 777

Ayantdroit Arrête

**raison sociale**

Ayant droit : 777

Raison Sociale :

Mati :

Archive :

**adresse**

numéro :

voie .... :

CP ville :

Modifier l'enregistrement de la table : 'Ayantdroit' [Retour](#)

openCirculation Version 1.0.0rc1 om 4.3.0-dev | Documentation | openMairie.org

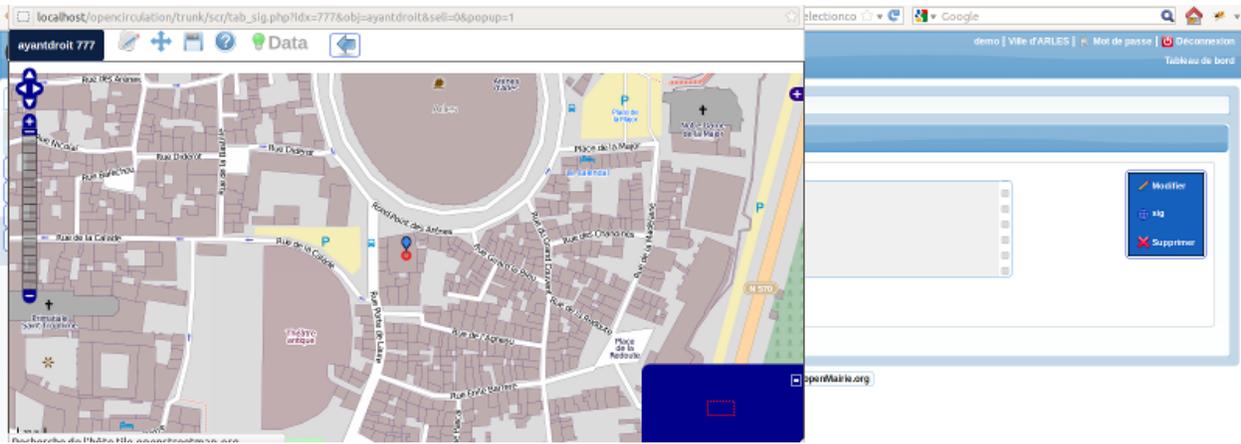
Il faut saisir :

- le nom ( obligatoire ) : nom de la personne physique concerné
- l'adresse se remplit en entrant dans le champs recherche le nom de l'adresse. Une partie des champs seront par la suite pré-remplie.
- en cliquant sur le bouton, l'ayant droit sera géolocalisé.

Le champ archive permet de ne pas faire apparaître l'ayant droit dans le choix des prochains arrêtés

Il est noté que les ayants droits ne doivent pas tous être saisis et il est préférable de ne stocker que ceux qui sollicitent de nombreux arrêtés (entreprises locales).

Il est proposé un exemple de géolocalisation d'une entreprise



# PARAMÉTRAGE

Nous vous proposons dans ce chapitre d'utiliser le paramétrage.

Un paramétrage de base est disponible dans `data/pgsql/parametrage.sql`

## 2.1 Saisir une destination

Il est proposé de décrire dans ce paragraphe la saisie d'une destination dans le menu paramétrage.

Les destinations sont listées dans l'option destination du menu paramétrage

Application → Destination

Destination

1 - 5 enregistrement(s) sur 5

	Destination	Libellé
	1	Toutes
	2	Déménagement
	3	Travaux
	4	circulation
	5	Autres manifestation

Il est possible de créer ou modifier un domaine dans le formulaire ci dessous

Application → Destination → 2

Destination | Arrête permanent | Arrête temporaire

destination \* 2

libelle

type\_arrete

Modifier l'enregistrement de la table : 'Destination' [Retour](#)

openCirculation Version 1.0.0rc1 om 4.3.0-dev | Documentation | openMairie.org

Il est saisi :

- le libellé ( obligatoire )

- le type d'arrêté : permanent ou temporaire

Une destination définit les éléments de la bible qui vont s'appliquer.

Dans dyn/var.inc, la variable \$toute\_destination est le paramètre de destination designant toutes les destinations utilisées dans app/vu\_auto.php, app/vu\_ajout.php et troncon.class.php : accès aux éléments de bible dans arrête et de famille dans troncon

```
$toute_destination=1;
```

## 2.2 Saisir un élément de bible

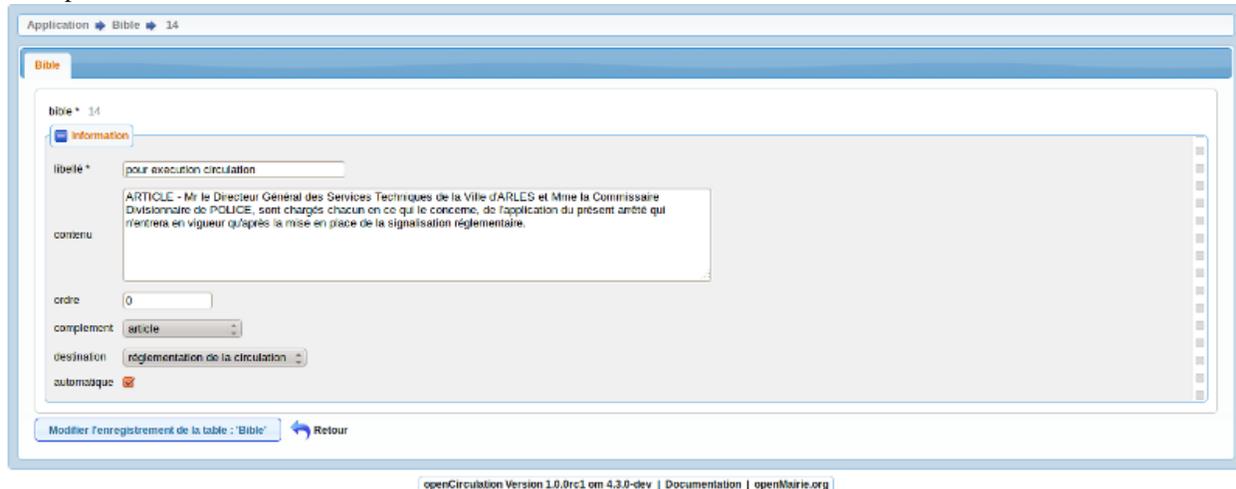
Il est proposé de décrire dans ce paragraphe la saisie d'un élément de la bible.

Les éléments de la bible sont listés dans l'option bible du menu paramétrage



bible	libelle	destination	complement	automatique	ordre
11	Code de la route	Toutes	vu	Oui	0
14	pour execution circulation	réglementation de la circulation	article	Oui	0
17	panneau déviation	Toutes	article	Non	0
18	pre signalisation conforme	Toutes	article	Non	0
23	amplification de l'arrête	Travaux	article	Oui	0
24	panneaux stationnement	Toutes	article	Non	0
25	responsabilité pédonnaire	Travaux	article	Oui	0
26	cheminement piéton	Toutes	article	Non	0
27	accès riverain	réglementation de la circulation	article	Non	0
28	respect de l'empreinte du chantier	Travaux	article	Oui	0
30	panneaux stationnement 48 h avt	Travaux	article	Non	0
31	stationnement interdit	Travaux	article	Oui	0
32	vu auto travaux	Travaux	vu	Oui	10
33	circulation interdite travaux	Travaux	article	Non	0
34	continuité chemin piéton	réglementation de la circulation	article	Non	0

Il est possible de créer ou modifier un élément de la bible dans le formulaire :



bible \* 14

Information

libelle\* pour execution circulation

contenu  
ARTICLE - Mr le Directeur Général des Services Techniques de la Ville d'ARLES et Mme la Commissaire Divisionnaire de POLICE, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui n'entrera en vigueur qu'après la mise en place de la signalisation réglementaire.

ordre 0

complement article

destination réglementation de la circulation

automatique

Modifier l'enregistrement de la table : 'Bible' Retour

Un élément de bible est composé des zones suivantes :

- libellé (obligatoire) : définition d'un type de bible
- contenu : texte qui sera inséré dans l'arrêté
- destination : choix de la destination ou toutes

- automatique : si cette élément s’applique automatiquement aux arrêtés dont la destination correspond
- complement : dans l’arrêté, la bible s’applique sur le champ texte “vu” ou sur le champ texte “article”

Il est possible d’insérer les champs concernant l’ayantdroit (arrête temporaire) avec la variable : &ayantdroit  
exemple

ARTICLE - L’ampliation du présent arrêté sera notifiée à la &ayantdroit

## 2.3 Saisir une famille

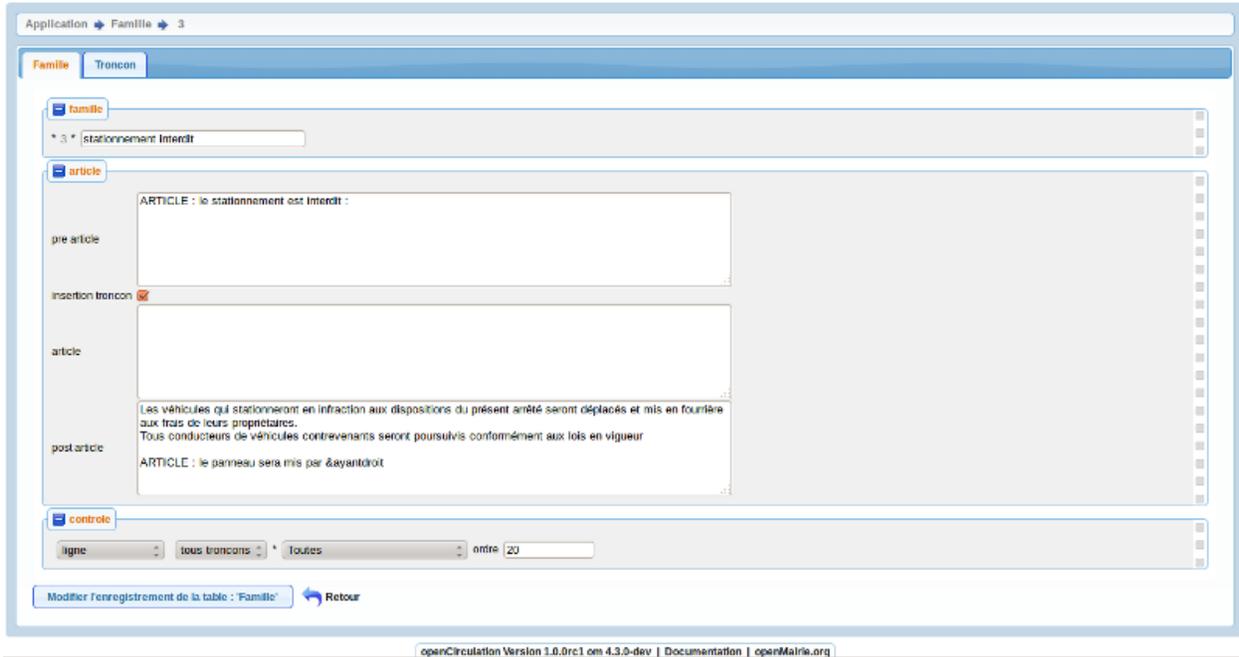
Il est proposé de décrire dans ce paragraphe la saisie d’une famille dans le menu paramétrage.

La famille permet de définir quelle règle de circulation ou stationnement va définir le tronçon de voie ou secteur ou va s’appliquer l’arrêté

Les familles sont listées dans l’option famille du menu paramétrage

famille	libellé	automatique	type_geometrie	nature_troncon	destination	ordre
1	a reprendre	Oui			Toutes	
2	circulation interdite	Oui	line		Toutes	10
3	stationnement Interdit	Oui	line		Toutes	20
4	sens interdit	Non	line		Toutes	10
5	circulation peloton interdite	Oui	line		Toutes	
7	circulation sur une voie	Oui	line		Toutes	
8	arrêt obligatoire	Non	point	croisement	Toutes	
9	arrêt minute	Oui	point	adresse	Toutes	
10	vitesse limitée à 30 km/h	Oui	line		Toutes	
11	stationnement S.I.G.-S.I.C.	Oui	point	adresse	Toutes	
12	Piste cyclable	Oui	line		Toutes	
13	zone de rencontre	Oui	line		Toutes	
14	Interdiction de tourner à gauche	Non	point	croisement	Toutes	
15	Zone piétonne	Oui	line		Toutes	
18	stationnement réservé	Oui	point	adresse	Toutes	

Il est possible de créer ou modifier une famille dans le formulaire ci dessous



Il est saisie :

- le libellé ( obligatoire )
- le pré article : texte qui s affiche au début de l'article. Pour qu'un article numéroté apparaisse dans l'arrêté, i faut mettre "ARTICLE :"
- l'insertion des tronçons : case à cocher : si cette case est cochée, les tronçons concernés s'inséreront après le pré article
- l'article : corps de l'article qui s'affichera pour chaque tronçon
- le post article qui s'affichera en fin d'article
- la geometrie correspondante : point ou ligne (restriction dans les tronçons)
- le type de troncon : adresse correspond a adresse et entre\_adresse ; croisement à croisement et entre\_croisement
- la destination (obligatoire)
- l'ordre dans l'édition des familles dans l arrete

Sur pre article, article, post article, il est possible d'insérer les variables suivantes

champ de la table troncon

```
&rivoli_voie
&rivoli_depart
&rivoli_fin
&numero_depart
&numero_fin
&date_depart
&date_fin
&heure_depart
&heure_fin
```

champ de la table arrete

```
&ayantdroit
```

Exemple d'utilisation de variable en cas d'un stop (il est judicieux de mettre ce texte plutôt dans article):

Tout conducteur de véhicule sortant de &rivoli\_voie devra obligatoirement marquer un temps d'arrêt et de sécurité, et céder le passage aux véhicules circulant &rivoli\_depart

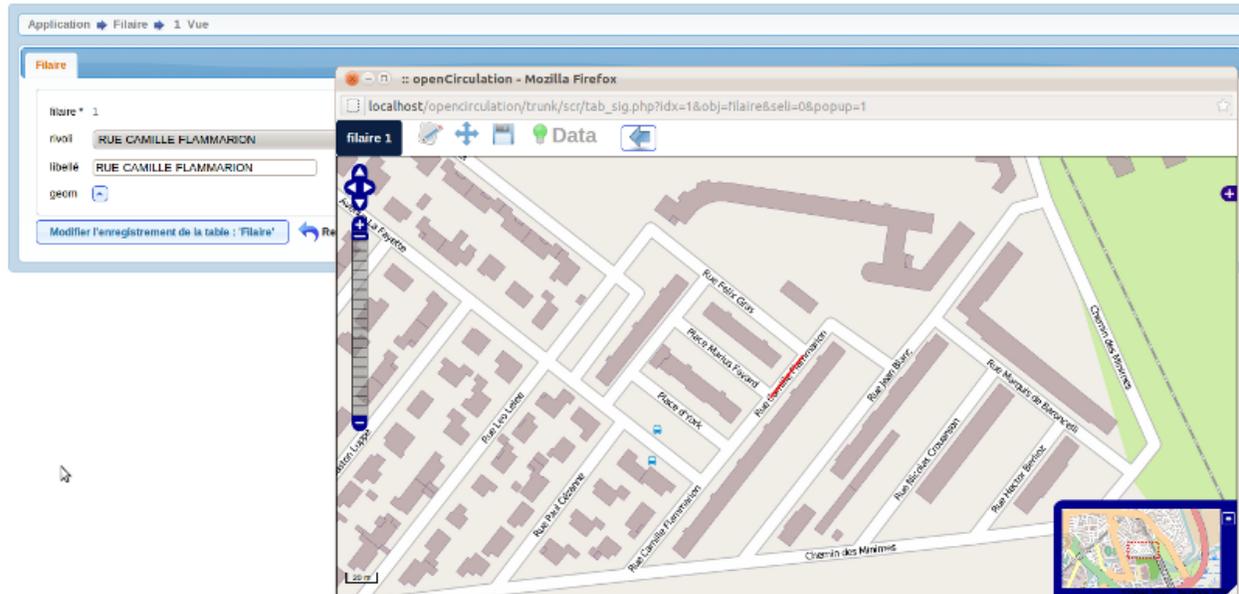
## 2.4 Saisir le filaire

Il est proposé de décrire dans ce paragraphe le filaire

Les tronçons du filaire sont listés dans l'option filaire du menu paramétrage



Il est possible de creer ou modifier un élément du filaire dans le formulaire :



L'outil proposé par openMairie sur la base d'openLayers n'est pas forcément le plus adapté pour modifier le filaire (précision sur les carrefours). Nous vous conseillons de réaliser ce filaire à l'aide de qgis.

L'IGN fournit aux collectivités les données sur le filaire.

Si vous disposez d'un SIG au format standard, vous pouvez faire une vue sur la base SIG ou un import dans openCirculation.

Le filaire est essentiel pour construire des géométries automatiques pour les tronçons associés aux arrêts :

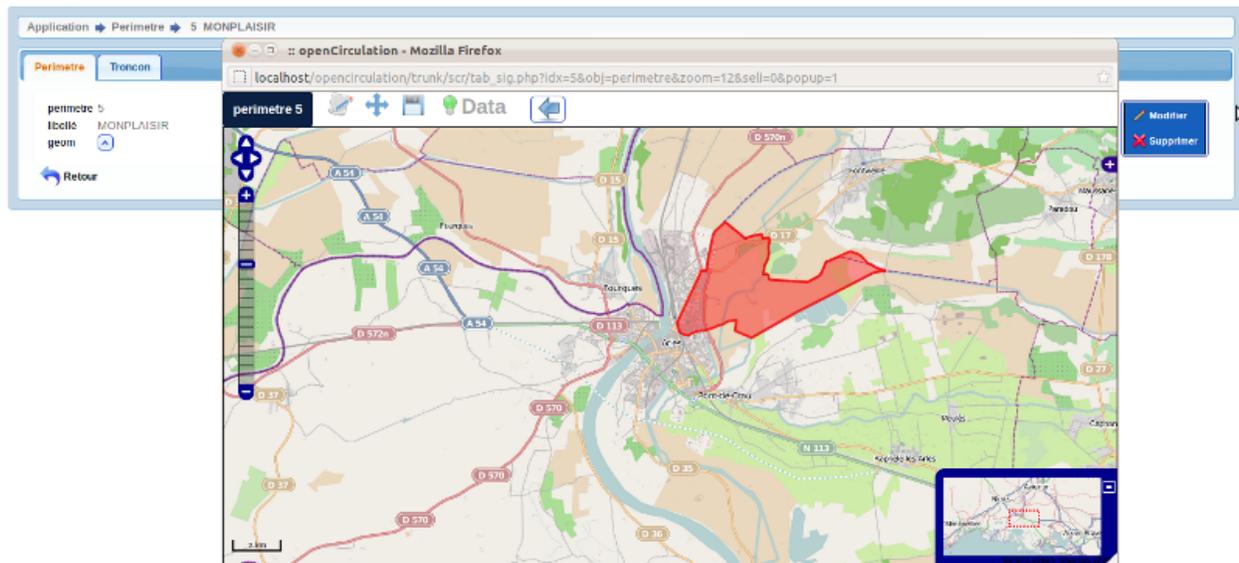
- par projection de points d'adresse : adresse ou entre deux adresses d'une même rue
- pour calculer soit un point / croisement entre 2 voies, soit une ligne représentant une voie entre deux croisements
- pour créer une géométrie voie entière ou s applique un arrêté.

## 2.5 Saisir un périmètre

Les périmètres sont listés dans l'option périmètre du menu paramétrage



Il est possible de créer ou modifier un élément de la bible dans le formulaire ci dessous



Les périmètres sont des polygones permettant de définir des champs d'application "secteur" aux arrêtés.

## 2.6 Saisir un rivoli

Rivoli est un fichier de voie codifié par le service des impôts et qui est fourni par l'IGN ou par la DGI (fichiers majick)

Les riviols sont listés dans l'option rivioli du menu paramétrage

Il est possible de créer ou modifier un rivioli dans le formulaire ci dessous

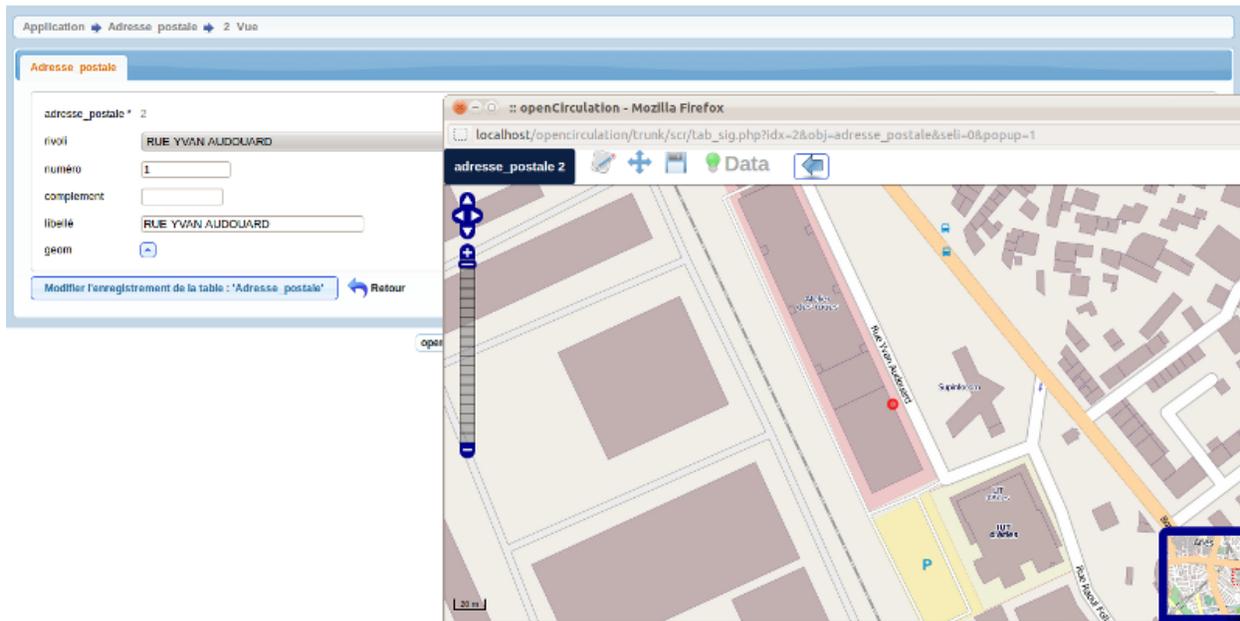
L'application openAdresse permet de gérer les riviols

Moins spécifique et basé sur les données de l'IGN, openReferentiel permet de construire son référentiel adresse.

## 2.7 Saisir une adresse postale

Les adresses postales sont listées dans l'option adresse\_postale du menu paramétrage

Il est possible de créer ou modifier les adresses postales dans le formulaire:



Il est proposé un outil openAdresse pour gérer les adresses dans la suite openMairie

L'IGN fournit aux collectivités les données sur les adresses.

Si vous disposez d'un SIG au format standard, vous pouvez faire une vue sur la base SIG ou un import dans openCirculation.

Les adresses postales servent dans les tronçons:

- à créer un point d'adresse pour les ayants droit de la collectivité
- à construire un point sur le filaire par projection d'adresse : tronçon sur une adresse ou entre deux adresses

## 2.8 Saisir les panneaux

Il sera proposé dans une version ultérieure la gestion des panneaux.

La ville d Arles possède plus de 7000 panneaux non répertoriés

L'enjeu sera de gérer les dates de péremptions pour le remplacement et de rapprocher les panneaux de la législation existante via une cartographie appropriée.

# TRAITEMENT

Nous vous proposons dans ce chapitre de décrire les traitements.

## 3.1 Mettre le registre à 1

Ce traitement permet de remettre le registre à 1 en début d'année

The screenshot shows a web application window titled 'Remise A 1 Du Registre'. The main content area contains the text: 'Cette page vous permet de remettre à 1 le numero de registre des arretes. Ce traitement est a faire en debut d'annee.' Below this text is a blue button labeled 'Registre'. Underneath the button, it says 'vous avez deja fait une remise a 1'. At the bottom of the main content area is another blue button labeled 'remise a 1 du registre'. The footer of the application window displays 'openCirculation Version 1.0.0rc1 om 4.3.0-dev | Documentation | openMairie.org'.

## 3.2 Désarchiver un arrêté

Ce traitement permet de désarchiver un arrêté archivé

The screenshot shows a web application window titled 'Application Arrete Vue'. The main content area has a blue header 'Arrete\_desarchivage'. Below the header is a yellow button labeled 'Afficher la recherche avancée'. Underneath is a search form with a 'Rechercher' input field and a 'Recherche' button. A note below the search field reads: 'Utilisation de \* pour zones de saisie: A\*D peut correspondre a 'ABCD'. Par défaut \* est ajoute au debut et a la fin des recherches.' Below the search form is a summary bar showing '1 - 0 enregistrement(s) sur 0 = [desarchivage]'. At the bottom, there is a table with columns: 'arrete', 'numero', 'objet', 'depart', and 'destination'. The table content shows 'Aucun enregistrement.' The footer of the application window displays 'openCirculation Version 1.0.0rc1 om 4.3.0-dev | Documentation | openMairie.org'.

## 3.3 Destruction des arretes temporaires

Ce traitement permet de détruire les arrêtés temporaires à partir d'une date saisie.

Destruction

Ce programme permet de détruire les amèts temporaires en fonction d'une date de fin d'application.

Traitement d'archivage

Date de fin destruction (date\_fin)

openCirculation Version 1.0.0rc1 om 4.3.0-dev | Documentation | openMairie.org

## 3.4 L'arrêté général

Ce traitement accessible dans le menu export/edition permet de constituer un texte récapitulatif des arrêtés permanent s'appliquant. Les tronçons archivés sont exclus de l'arrêté général.

openCirculation - Mozilla Firefox

localhost/opencirculation/trunk/app/arrête\_general.php

OpenCirculation

demo | Ville d'ARLES | Mot de passe | Déconnexion

Tout de bord

- Accrète
- Export**
- Editer
- Requêtes Mémoires
- Traitement
- Paramétrage
- Administration

Remise A 1 Du Registre

Cette page vous permet de créer l'arrête general de circulation.

ARRÊTE GENERAL DE CIRCULATION

ARTICLE 1 : stationnement interdit

le stationnement est interdit :

- IMP DE MOURGUES [2011.0898] ;
- PLA SAINT BLAISE [2011.0898] ;

Les véhicules qui stationneront en infraction aux dispositions du présent arrêté seront déplacés et mis en fourrière aux frais de leurs propriétaires. Tous conducteurs de véhicules contrevenants seront poursuivis conformément aux lois en vigueur

ARTICLE 2 : sens interdit

La circulation de tous véhicules s'effectuera en sens unique

- AVE BACHAGA SAID BOUALEM [2011.0812] ; AVE BACHAGA SAID BOUALEM dans le sens de circulation vers
- RUE CLARION entre BLD GEORGES CLEMENCEAU et RUE MOLIERE [2012.0852] ; RUE CLARION dans le sens de circulation BLD GEORGES CLEMENCEAU vers RUE MOLIERE

Tous conducteurs de véhicules contrevenants seront poursuivis conformément aux lois en vigueur .

ARTICLE 3 : circulation piéton interdite

La circulation des piétons est interdite :

- AVE DE STALINGRAD entre RUE DES LAWANDIS et AVE DE HONGRIE [2011.0778] ;

sur l'emprise occupée.

ARTICLE 4 : arrêt obligatoire

Il est créé un arrêté obligatoire

- au croisement RUE DE LA BOUVINE et RUE AGRICOL JULLEN [2011.1011] ; Tout conducteur de véhicule sortant de RUE DE LA BOUVINE devra obligatoirement marquer un temps d'arrêt et de sécurité, et céder le passage aux véhicules circulant RUE AGRICOL JULLEN

Tous conducteurs de véhicules contrevenants seront poursuivis conformément aux lois en vigueur.

ARTICLE 5 : arrêt minute

Il est créé les emplacements "Arrêt Minute" longitudinalement :

- au No 1 RUE VINCENT DINDY [2011.0778] ;
- au No 16 AVE VICTOR HUGO [2012.0003] ;
- au No 14 AVE VICTOR HUGO [2012.0003] ;

Sur ces emplacements la durée du stationnement autorisé est de 30 minutes. Les horaires pendant lesquels le temps de stationnement sera limité sont de 8h à 12h et de 14h à 19h .

ARTICLE 6 : vitesse limitée à 30 km/h

La vitesse maximale est fixée à 30 km/h à laquelle les véhicules sont autorisés à circuler:

- RUE JEAN BOUTIERE [2011.0448] ;
- RUE THOMAS ALVA EDISON [2011.0808] ;
- RUE ANTOINE GRIS [2011.1010] ;
- RUE DE LA COLONNE [2011.1010] ;

# INTEGRATION

Nous vous proposons dans ce chapitre de décrire l'intégration d'openCirculation dans le système d'information

- principes d'une application composite (mashup)
- integration avec des vues (adresse\_postale, rivoli, filaire)
- les fonds de cartes internet
- l'export via un flux rss
- le tableau de bord paramétrable (widget)

## 4.1 Les principes d'une application composite

openCirculation permet de construire une application composite en intégrant des contenus venant d'applications externes.

C'est ainsi que les adresses postales de voie peuvent s'afficher sur des fonds de carte internet.

Suivant wikipedia : "Une application composite (ou mashup ou encore mash-up) est une application qui combine du contenu ou du service provenant de plusieurs applications plus ou moins hétérogènes."

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Application\\_composite](http://fr.wikipedia.org/wiki/Application_composite)

Les applications composites permettent de construire une application rapidement a un faible coût grace à la fusion de multiples services internet. Les composants sont facilement ré utilisables

openCirculation respecte les formats interopérables définies pour les bases de données par l'OGC.

"L'Open Geospatial Consortium, ou OGC, est un consortium international pour développer et promouvoir des standards ouverts, les spécifications OpenGIS®, afin de garantir l'interopérabilité des contenus, des services et des échanges dans les domaines de la géomatique et de l'information géographique".

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Open\\_Geospatial\\_Consortium](http://fr.wikipedia.org/wiki/Open_Geospatial_Consortium)

C'est ainsi que les données peuvent être consultés par tous les outils acceptant les formats postgis, wms, wfs, kml, gml, json ... et notamment QGIS (outil client lourd).

Il est décrit ici les principes d'integration d'openCirculation dans le domaine de l'information géographique.

- l'utilisation de vues pour se connecter sur des bases externes
- l'export via des flux georss
- l'accès des cartes à des fluw wms (web map service)

Il est decrit ensuite l'intégration au travers de tableau de bord personnalisés.

## 4.2 Les vues sur des bases internes ou externes

Il est possible avec postgresql et dblink d'utiliser une base de données externe ( voir installation et utilisation de dblink dans le guide du développeur openMairie)

Il est possible aussi de mettre openCirculation dans un schéma et de faire une simple vue sur le schéma du SIG

Ces vues se substitue alors aux tables de base et elles ne sont pas modifiables.

Le paramétrage de la vue se fait dans dyn/var.inc

```
// utilisation d'une base externe non modifiable dans openfoncier
// au travers de db_link et d'une vue externe =1 / table opencirculation = 0
$vue_adresse_postale = 1;
$vue_filaire=1;
$vue_rivoli=1;
$vue_quartier=1;
```

Les vues proposées sont dans init\_metier\_vue.sql

## 4.3 Le flux geo-rss

openCirculation vous propose la mise en place de flux geo rss vers l'externe.

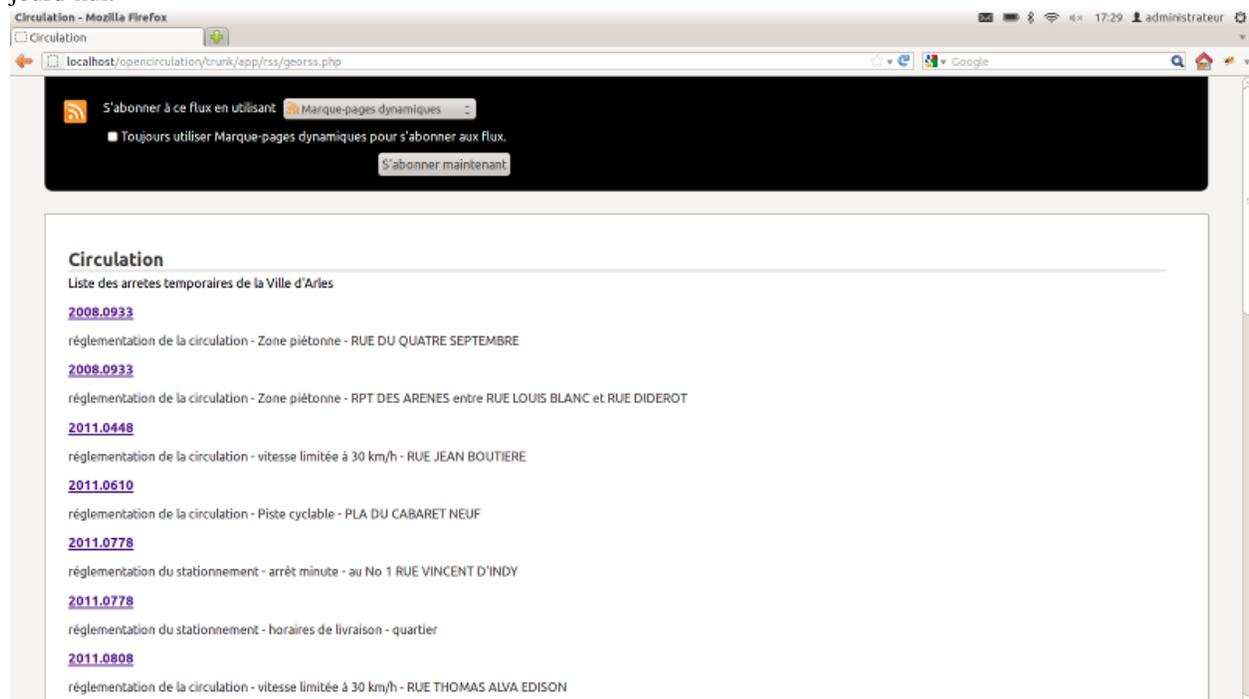
Ces flux sont paramétrables en dehors du framework openMairie.

Les scripts georss sont contenus dans app/rss

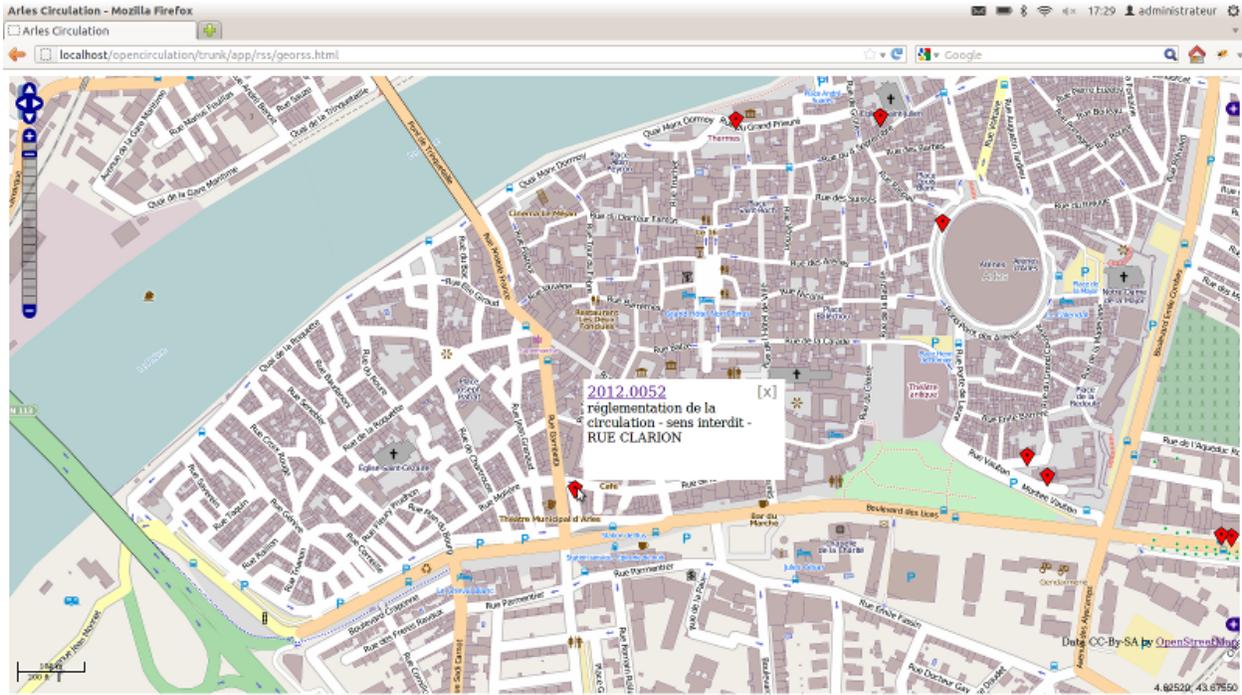
Le script proposé recherche les blocages temporaires pour la journée en cours.

Le paramétrage de la base se fait dans connexion.php (connexion standard de php)

Il est possible alors avec le script georss.php de faire un flux georss sortant des arretes temporaires applicables aujourd'hui.



La récupération peut se faire via openLayers avec le script georss.html (à mettre sur le site internet de votre organisation)



## 4.4 Le flux WMS

Les affichages de cartes peuvent se faire avec des accès WMS paramétrés dans administration -> wms

```
http://localhost/cgi-bin/qgis_mapserv.fcgi?SERVICE=WMS
&VERSION=1.3.0&map=/var/qgis/opencirculation.qgs
```

```
couches
  adresse_postale
  filaire
```

## 4.5 Les widgets

openCirculation permet de construire une application composite en intégrant des widgets dans le tableau de bord.

Le mode de fonctionnement des widget est décrit dans le guide du développeur openMairie.

Il est décrit ensuite l'intégration au travers de tableau de bord personnalisés.



Il est donc possible de créer tout type de widget et de les intégrer dans un tableau de bord personnalisé :

Dans notre cas ci dessus, l'utilisateur “demo” a accès :

- à des applications externes
  - météo
  - information via le widget de google
- à des applications internes
  - à définir

# INDICES AND TABLES

- *genindex*
- *modindex*
- *search*
- bibliographie

<http://www.openmairie.org/telechargement/openMairie-Guidedudveloppeur.pdf/view>



# CONTRIBUTEURS

- Gomez Guillaume
- Francois Raynaud